



CHRISTOPHER GAUTHY,

Echevin des Affaires économiques, Président de l'ADL :

La Journée sans voiture
c'est le 22 septembre ... p. 13-20



«R.U.E»
Ans-Rocourt

p. 4-5

A épinglez au
château de
Waroux

p. 11

Ils se sont dit oui

p. 7

Une première à
Ans, un budget
participatif

p. 8

« Plus de 2000 élèves s'épanouissent chaque jour dans nos classes. »

Renseignements :
Echevinat de
l'Instruction publique
Tél.: 04/247 72 32
www.ans-commune.be



Enseignement Fondamental



- ✓ Solidarité
- ✓ Liberté
- ✓ Tolérance
- ✓ Progrès
- ✓ Sens de l'effort
- ✓ Respect des convictions philosophiques de chacun

Henri Lonay - Fernand Meukens - Pierre Perret 1 et 2 - Loncin - Tilleul - Alleur - Xhendremael

L'enseignement communal ansois maternel et primaire

8 écoles - 10 implantations



> Foot-études et multisports
04/247 73 64 - 04/247 73 69



> Immersion en néerlandais
04/247 02 57 - 04/257 46 62



> Immersion en anglais
04/247 73 79



> Théâtre à l'école
04/247 73 66



> Accoutumance à la natation en
3e maternelle en collaboration avec le CERKI



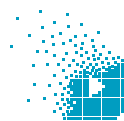
Inscriptions de 17h00 à 19h00

- LES MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI 28, 29 ET 30 AOÛT 2019.
- TOUTE L'ANNÉE SUR RENDEZ-VOUS.



Sommaire :

L'Enseignement communal ansois maternel et primaire.....	p 2
Sommaire.....	p 3
« RUE ».....	p 4-5
Sécurité routière.....	p 6
Ils se sont dit «Oui»	p 7
Budget participatif.....	p 8
Respectez les poubelles publiques svp.....	p 9
Les voyages forment la jeunesse.....	p 10
A épingler au château.....	p 11
Le Week-end du Client - Adl.....	p 12
Programme de la journée sans voiture.....	p 13
Des travaux exonérés de permis d'urbanisme, bon à savoir.....	p 14
L'AMO sur tous les fronts cet été.....	p 15
Agenda.....	p 16
Avis d'enquête publique.....	p 17
Bal du Sport	p 18
Des entrées gratuites pour le Trianon - Bourvil au Centre culturel.....	p 19
Journée sans voiture.....	p 20





Grégory Philippin,

Bourgmestre en charge de l'Aménagement du Territoire

Le Rapport Urbanistique et Environnemental «R.U.E» de la zone «Ans-Rocourt» est soumis à enquête publique...

Aujourd'hui plus que jamais, l'aménagement du Territoire mérite la plus grande des attentions.

En effet, les décisions prises aujourd'hui peuvent avoir d'importantes conséquences dans le futur d'autant que nos modes de vie, de consommation, de mobilité de même que les technologies en matière de construction au niveau énergétique sont en perpétuelle évolution.

En résumé, il était impératif au niveau de notre commune de s'impliquer dans l'élaboration d'un schéma d'aménagement physique du territoire afin de garantir à nos citoyens une qualité de vie optimale orientée vers le futur.

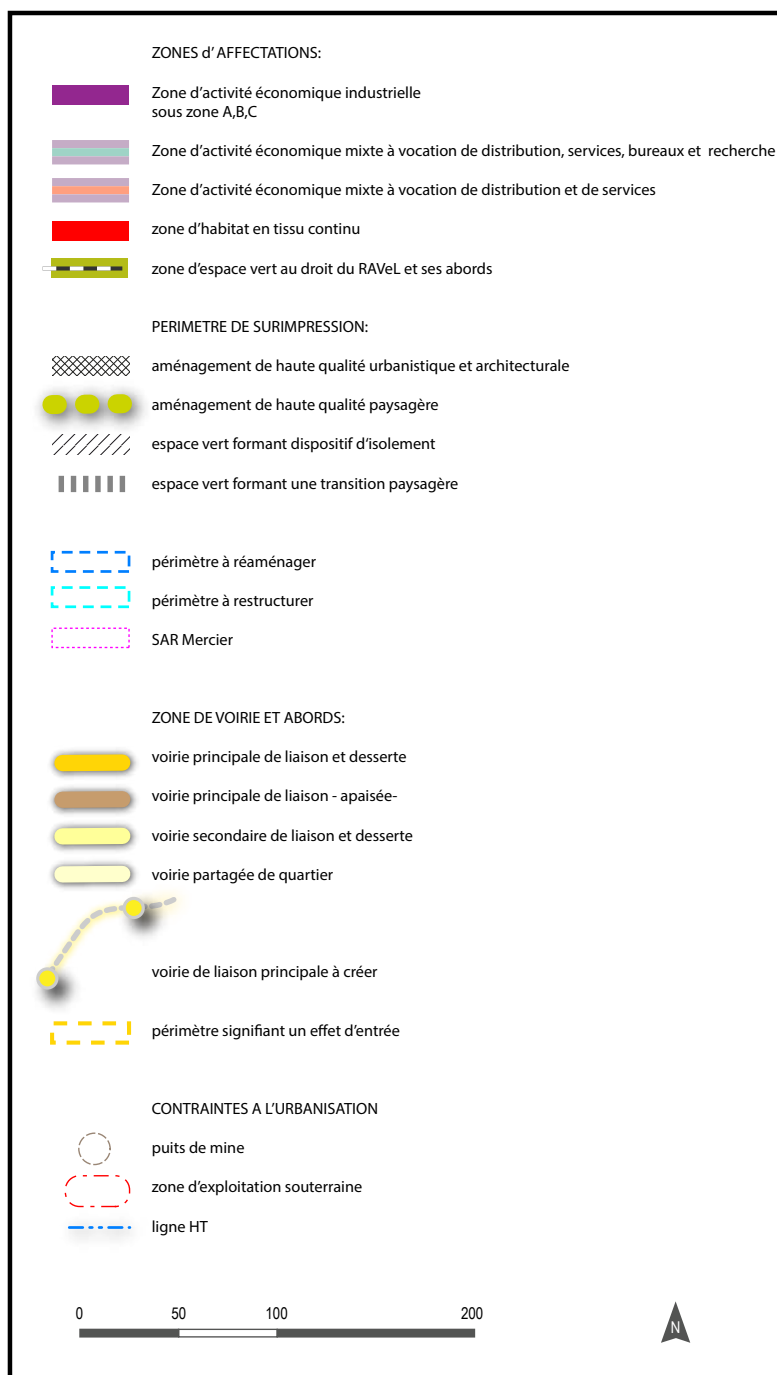
Il faut savoir qu'en ce qui concerne ce «R.U.E» de la Zone «Ans-Rocourt» qui est soumis à une enquête publique (voir page 17), la commune d'Ans subit depuis plusieurs années une pression commerciale importante au niveau de cette zone d'Ans-Rocourt. A Plusieurs reprises, ce site a fait l'objet de demandes dans le cadre de projets commerciaux ou autres. La commune d'Ans veut en la matière conserver une maîtrise totale du développement de cette zone afin d'éviter toute dérive.

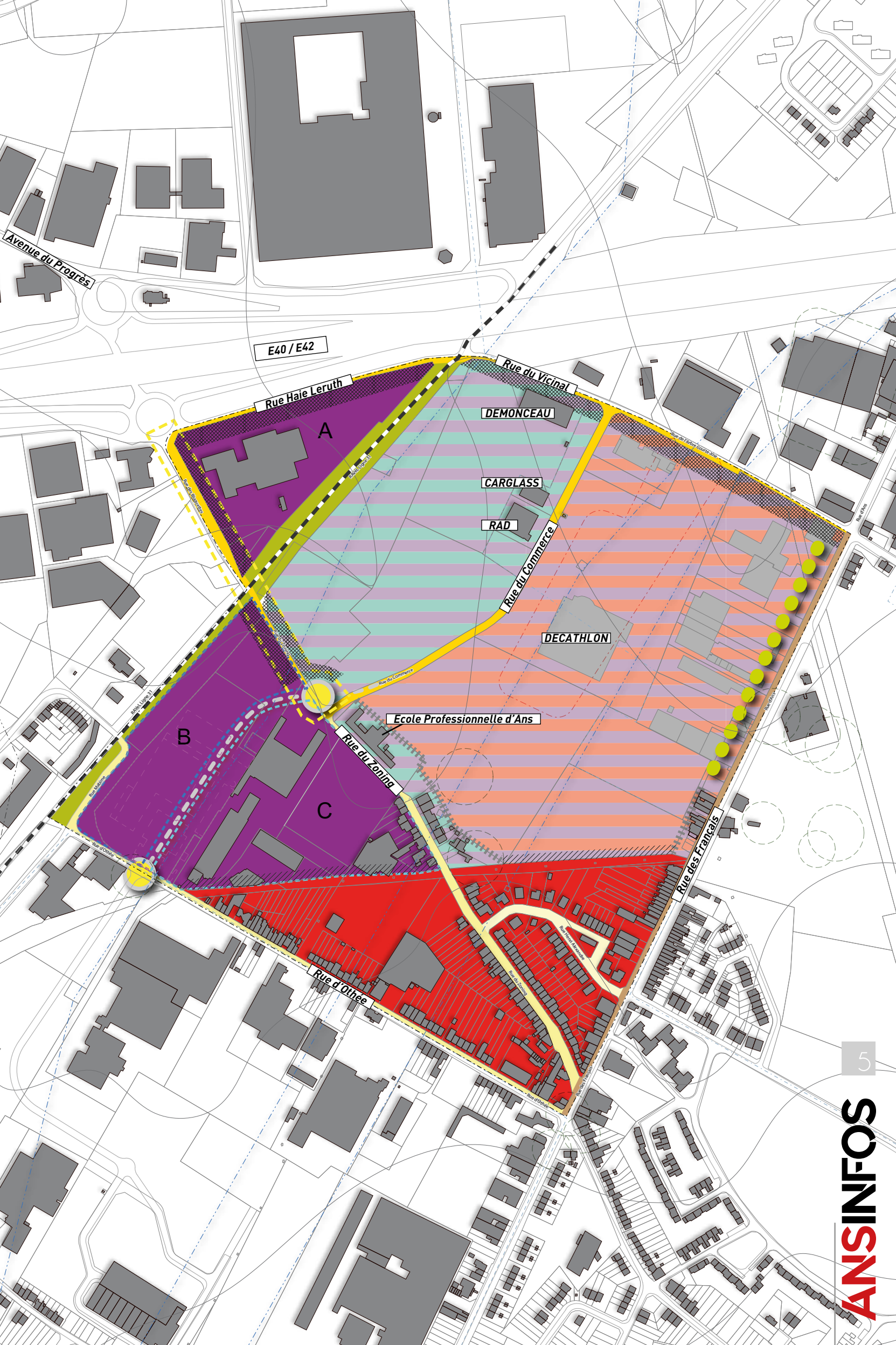
C'est la raison pour laquelle, ce «R.U.E» comprend l'établissement d'un schéma d'aménagement dont l'objet est de définir les «lignes» directrices de l'aménagement physique d'un territoire ; soit principalement les affectations prévues et les mesures d'intégration et de requalification urbanistiques, architecturales et paysagères, ainsi que les mesures permettant d'améliorer la connectivité entre les zones.

Ces options intègrent donc des paramètres architecturaux, économiques ou paysagers mais aussi des choix au niveau mobilité.

L'objectif de ces options vise logiquement à garantir un aménagement cohérent et durable de l'ensemble du territoire.

Pour tous renseignements :
Service Urbanisme – M^{me} Fanny Juveyns
Tél : 04 247 72 43
fanny.juveyns@ans-commune.be
www.ans-commune.be







Police



Grégory Philippin,

Bourgmestre et Président de la Zone de Police :

Des B22 à Ans ou le franchissement du feu rouge pour les cyclistes dans certaines circonstances

Ils sont là. Aux carrefours à feu.

Vous les avez peut-être vus, ces signaux B22 qui autorisent les cyclistes à franchir un feu qui serait au rouge pour tourner à droite, pour autant qu'ils cèdent le passage aux autres usagers de la route circulant sur la chaussée.

Ils font désormais partie de notre paysage et autorisent le cycliste à franchir le feu rouge ou orange pour tourner à droite. La seule condition est de bien céder le passage aux autres usagers, et notamment aux piétons que l'on croise en faisant cette manoeuvre.

Ils sont vecteurs de sécurité routière puisqu'ils évitent ainsi au cycliste de rester dans l'angle mort des camions.

En outre ils encouragent les déplacements à vélo, via :

- une réduction de temps d'attente au feu (10% du temps d'un déplacement en ville)
- moins d'efforts à fournir (se relancer à l'arrêt équivaut à parcourir 80m en plus)

Le Code de la route les dénomme B22. Qu'importe le nom en somme et réjouissons-nous de ce nouveau dispositif qui augmente la sécurité des cyclistes.



6

ANSINFOS

Grégory Philippin, Bourgmestre en charge de la Coordination générale, de la Police, de la Mobilité, de l'Aménagement du Territoire, des Grands projets et du Bien-être animal.

Contact : 04 247 72 23 (Secrétariat) - Courriel : gregory.philippin@ans-commune.be

Permanences : le mardi sur rendez-vous.

Une nouvelle rubrique

« Ils se sont dit oui »



Ce 3 août
Les époux Benoit-Bouton



Ce 3 août
Les époux Parrinello-Ponente



Ce 3 août
Les époux Sciacchitano-Giordano



Ce 10 août
Les époux Sciuto-Crama





Walther Herben,

*Premier Echevin en charge du Budget,
des Travaux et de l'Environnement*

Le Budget participatif : une première à Ans !

A l'issue des dernières élections communales, la majorité en place a inscrit dans sa déclaration de politique communale et dans son budget 2019 la notion de « budget participatif ».

Et vous, avec 30.000 €, que feriez-vous pour
Ans ou pour votre quartier ?



Ce dispositif, totalement novateur dans notre commune, consiste à impliquer davantage encore le citoyen dans l'affectation des moyens financiers publics, locaux en l'occurrence.

Concrètement, il vous sera demandé de participer à la réflexion sur l'élaboration des priorités à donner aux projets importants pour la vie quotidienne dans notre entité, de participer à l'amélioration de votre cadre de vie et, ce faisant, de renforcer la démocratie participative à Ans.

Comment ?

Dans le prochain numéro d'Ans Infos et, entre autres, sur le site Internet de la commune (<http://www.ans-commune.be/>), nous publierons un appel permettant à tout un chacun -citoyen, comité de quartier, mouvement culturel, association philanthropique, club sportif, groupement de voisins, ... - de proposer la réalisation d'un projet tendant à embellir un site particulier, à mieux équiper un quartier

ou à améliorer la qualité de vie de tout ou partie de notre population.

Pour être recevable, ledit projet devra bien entendu rencontrer l'intérêt général, apporter une véritable plus-value, être cohérent et compatible avec les réalisations en cours sur le territoire communal et, bien entendu, relever des compétences de la commune.

Avec quels moyens ?

Pour cette première expérience de budget participatif, une somme de 30.000€ a été inscrite au budget communal de 2019.

Cette somme, qui n'est qu'indicative, pourra être affectée à des travaux, à des fournitures ou à des services nouveaux, pour autant qu'ils rencontrent les caractéristiques brièvement décrites ci-dessus et qui seront davantage explicitées dans l'appel à projets.

Qui choisira le projet à mettre en œuvre ?

La démarche se voulant participative, l'idée est d'impliquer pleinement nos concitoyens à chacun des stades de la réalisation des projets et, à fortiori, dans le tri nécessaire entre ceux qui seront proposés.

Une commission de sélection, associant largement nos concitoyens, sera donc instaurée à cette fin.

Intéressé ?

Soyez donc attentif à notre prochain numéro et à l'actualité communale des prochaines semaines, de sorte que vous puissiez profiter pleinement de cette opportunité de voir concrètement se réaliser votre propre projet !

A bientôt pour de plus amples informations.



Walther HERBEN, Echevin de la Gestion territoriale (Travaux, Environnement, Patrimoine, Energie), des Agents Constatateurs, du Développement durable, du Budget et des Finances.

Courriel : walther.herben@ans-commune.be

Contact : Claudia Musardo – 04 247 72 49 | Courriel : claudia.musardo@ans-commune.be

Le Paradis, rue Paradis : c'est parti!

Le 29 avril dernier, le Conseil communal avait approuvé le projet d'aménagement du site dit « du kiosque », à côté de l'école communale de Xhendremael.

Il s'agissait, en l'occurrence, de démolir totalement le kiosque actuel et de reconditionner l'ensemble de la parcelle avec :

- côté rue, un parking d'une quinzaine de places et une zone de « dépose-minute » (kiss and ride), ainsi qu'un range-vélos ;
- à l'arrière, un espace de convivialité composé d'un amphithéâtre semi-couvert, une plaine de jeux, un potager collectif et pédagogique, agrémenté de bancs, ...

Ce projet, dont le coût est estimé à 357.000 €, avait été sélectionné par la Région wallonne dans le cadre de l'opération « Ecobâtis », consistant à construire ou rénover avec les matériaux locaux ou de réemploi, et sera ainsi subsidié à raison de 78.400 €.

Depuis lors, l'adjudication a eu lieu et le chantier a été confié à la société SACE, de Herstal, qui était la moins disante.



Et, en l'occurrence, les travaux ont désormais débuté, depuis la mi-août. Ils vont bon train et devraient se terminer fin novembre, sauf incident.

Avec l'assainissement et le réaménagement profond, réalisé pendant les vacances d'été, de l'école maternelle

et primaire et la rénovation de la rue du Paradis, en juin dernier, c'est sur une vraie transformation de tout un quartier que ces travaux déboucheront.

Alors, « le paradis, rue Paradis », ce sera réellement pour bientôt !

Poubelle publique ou poubelle ménagère : ne les confondez pas !

De très nombreuses poubelles sont disposées dans l'espace public, le long des voiries et des places communales, dans les parcs, aux arrêts de bus ...

Les équipes communales de la Propreté publique se chargent de les vider régulièrement, pour certaines d'entre elles, chaque jour, pour d'autres, deux à trois fois par semaine.

Malgré cette organisation, trop souvent les poubelles débordent ... C'est dommage, car cela donne le sentiment d'une commune sale !

Améliorer les choses, c'est facile grâce à la collaboration de tout un chacun !

Pour mieux vivre ensemble, voici un rappel pour un bon usage des poubelles publiques :

- Réservez-les aux petits déchets de rue : mouchoirs en papier, canettes, chewing-gums, petits papiers d'emballage, déjections canines soigneusement emballées ...
- Éteignez votre cigarette avant de l'y jeter ;

■ N'y déposez surtout pas vos ordures ménagères, même en petite quantité.

Au sens de notre « ordonnance de police administrative générale », le dépôt d'ordures ménagères dans une poubelle publique est en effet une incivilité, comme un dépôt sauvage, passible d'une amende administrative pouvant aller jusqu'à 250 €.

Il en va évidemment de même pour le dépôt de sacs, d'ordures, d'objets quels qu'ils soient AU PIED des poubelles publiques, comme on le voit malheureusement trop souvent, que celles-ci soient pleines ou pas.

Et elles sont évidemment beaucoup plus vite pleines si on y jette autre chose que ce pourquoi elles sont conçues.

Dans notre commune, qui assure l'enlèvement hebdomadaire des déchets ménagers à un prix parmi les plus bas, sinon le plus bas de la province de Liège, où les déchets verts sont collectés gratuitement tous les 15 jours, où sont concentrés une

trentaine de sites de bulles à verres et à vêtements et qui dispose d'un parc à conteneurs dont l'accès est gratuit, **tout dépôt clandestin, toute utilisation abusive des poubelles publiques, toute forme d'incivilité environnementale est IMPARDONNABLE.**

Ensemble, agissons pour plus de propreté à Ans !





Nathalie Dubois,

Echevine des Seniors et de l'Egalité des chances :

La vie commence à 60 ans !



Nathalie Dubois, Echevine des Seniors, entourée de Robert De Pellegrin, Nadine Vandevienne et Frédéric Peeters.

Madame l'Echevine, vous souhaitez mettre en avant le service Seniors dont vous êtes responsable, pourriez-vous nous le présenter en quelques mots ?

Nathalie DUBOIS : En effet, il s'agit d'un service dont je suis en charge depuis pratiquement un an et qui me vaut pas mal de satisfaction.

Ce service est composé de 3 personnes.

Il est dirigé par Madame Nadine VANDEVENNE épaulée efficacement par Messieurs Robert DE PELLEGRIN et Frédéric PEETERS.

Le service est notamment connu par de nombreux aînés par le biais de l'organisation de la fête des Seniors qui a lieu chaque année au mois d'octobre.

J'en profite d'ailleurs pour vous informer que la fête des Seniors se déroulera cette année le mardi 8 octobre.

Les personnes recevront leur invitation par courrier vers la mi-septembre.

J'imagine que ce service effectue également d'autres tâches ?

Nathalie DUBOIS : Bien entendu !

Mes collaborateurs sont très actifs. Nous organisons des excursions mensuelles pour nos seniors à des prix démocratiques.

Par exemple, 185 personnes se sont rendues à Païri Daiza en ce début de mois d'août au prix de 30 euros (entrée au parc

et transport en car compris). Il s'agit d'une excursion qui permet aux grands-parents et petits-enfants de vivre une journée magique ensemble et comme le climat était de la partie, tout fut parfait !

Mon service prépare également des séjours de quelques jours à l'étranger.

Nous partons 4 jours en Alsace la première semaine de septembre et un week-end en Champagne est programmé pour les samedi et dimanche 26 et 27 octobre.

Comment nos Seniors peuvent-ils être tenu informés de ces activités ?

Nathalie DUBOIS : Sur simple demande auprès du service Seniors.

Ils fournissent leurs coordonnées et ils seront intégrés au listing afin de recevoir de manière trimestrielle les activités que nous organisons.

Je souligne qu'en plus d'excursions, nous permettons aussi aux aînés d'assister à des spectacles de théâtre notamment en ville.

Je tiens personnellement à ce que nos seniors puissent conserver une vie sociale

en leur permettant de se rencontrer entre Ansois, de lier connaissance et comme cela est souvent le cas de créer une amitié qui leur permet de se côtoyer en dehors même de nos activités communales.

Souhaitez-vous un dernier commentaire ?

Nathalie DUBOIS : oui.

Je ne vous ai fait part ici que d'une partie seulement du travail de mon département seniors. Il va de soi qu'il s'agit bien entendu aussi d'un service d'information administrative de première ligne que tout Senior peut contacter en cas de problème rencontré au quotidien. La personne sera dirigée efficacement vers des services qui peuvent lui venir en aide pour tout problème plus important qui ne relèverait pas de nos compétences.

Je vous transmets les coordonnées de mes collaborateurs ci-dessous, n'hésitez pas à les contacter.

Nadine VANDEVENNE : 04 247 72 94

Robert DE PELLEGRIN : 04 247 72 31

Frédéric PEETERS : 04 247 72 76

10

ANSINFOS

Week-end en Champagne Samedi 26 et dimanche 27 octobre 2019



**295 € / pers.
en chambre double**

Inclus :

**Le transport en car de luxe,
l'hébergement, tous les repas jusqu'au
dimanche midi, les visites, les entrées,
les dégustations et les assurances.**

Renseignements sur le programme : 04 247 72 76
Réservations à l'Echevinat des Seniors

Une organisation de l'Echevinat des Seniors

Nathalie Dubois, Echevine de l'Instruction publique (Centres Communaux de Jeux de Vacances), de la Petite Enfance, de la Crèche, des Seniors et de l'Egalité des chances.

Courriel : nathalie.dubois@ans-commune.be

Permanences : Le mercredi matin sur rdv au 2^e étage de l'Administration communale.

Contact :

Jérôme Renette – 04 247 72 32

Courriel : jerome.renette@ans-commune.be



Philippe Saive,

Echevin de la Culture et des Sports

A épingler,
au Château de Waroux

6 septembre au 27 octobre 2019

Traces d'artistes et courants d'art : 60 créateurs belges et étrangers présentent leurs œuvres ; parmi les plus connus : Kandinski, Matisse, Fernand Flausch

Infos : www.château-waroux.be
tél : 04 247 72 73

Dans ce cadre, le 25 septembre, à 19h : conférence *Amedeo Modigliani, une vie d'artiste en exil* par Lucien Rama, critique d'art. (Entrée gratuite)



7 et 8 septembre, de 14 à 18h

Journées du Patrimoine : visitez les deux sites incontournables de notre Commune, le Château de Waroux et le Fort de Loncin, reliés par un parcours pédestre ludique (1,5km)

Accès gratuit aux deux sites.
Infos : 04 247 72 73



WHISKY CLUB WAROUX

Zakouskis offerts
Bonne humeur et convivialité assurées
Verre (dram) à partir de 5 €

Entrée gratuite – Inscriptions souhaitées

walther.herben@ans-commune.be Tél. : 04 371 98 38

Whiskeys irlandais d'exception



Knappogue Castle THE DUBLIN LIBERTIES IRISH WHISKEY THE IRISHMAN REDBREAST TEELING WHISKEY

Judi 26 septembre 2019, à 19h30
Château de Waroux - Rue de Waroux, 301 - 4432 Alleur

Philippe Saive, Echevin des Sports, des Infrastructures sportives, de la Culture, du Tourisme, du Jumelage et des Nouvelles technologies.

Courriel : philippe.saive@ans-commune.be - Permanences : sur rendez-vous.

Contact : Pascale Galhaut - 04 247 72 73 - Courriel : pascale.galhaut@ans-commune.be



Christopher Gauthy,

Echevin des Affaires économiques et de la Santé, Président de l'Agence de Développement local :

Le weekend du client à Ans

Agence de Développement Local (ADL)

Ils se sont installés à Ans :

Rucher Vignoul :

Claude Vignoul apiculteur, vente de miels, cire d'abeilles et dérivés
Rue du Tilleul, 21 - 4432 Alleur
0476 33 89 80
vignoulclaude@gmail.com

ILLICO PRINT :

Centre d'impression
Chaussée du Roi Albert, 1b - 4430 Ans
04 388 23 00
illicoprintliege@gmail.com

Nails for you :

Manucure - Pédicure
Rue de l'Yser, 406
4430 Ans
0465 47 74 74

Chez Maria :

café
Rue Walthère Jamar, 143 - 4430 Ans

Les 5 et 6 octobre prochains, retrouvez le weekend du Client à Ans. C'est LE weekend où les commerces locaux remercient leurs clients de leur fidélité en offrant un cadeau à chacun tout au long de la journée.



Commerçants : il est toujours temps de s'inscrire directement sur le site du weekend du client dans la partie « commerçant » de leur site.

Clients : pour découvrir la liste des commerces participants, rendez-vous sur le site du weekend du Client ou sur la page FB de l'ADL « ADL Ans ».

Pour toute information complémentaire, contactez l'Agence de Développement Local : 04 247 72 95 - 04 247 72 93 ou adl@ans-commune.be

12

ANSINFOS



Christopher Gauthy, Echevin des Affaires économiques (ADL), du Commerce, des Classes moyennes, de la Jeunesse, de l'Emploi, des Relations avec les quartiers, des Circuits courts et de la Santé.

Courriel : christopher.gauthy@ans-commune.be

Contact : Marianne Grella - 04 247 74 90 - Courriel : marianne.grella@ans-commune.be



Journée sans voiture à Ans

Dimanche 22 septembre 2019

Comme chaque année depuis 11 ans, dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité, nous vous donnons rendez-vous pour la traditionnelle Journée sans voiture à Ans ce dimanche 22 septembre 2019.



Cette manifestation est une journée de sensibilisation aux modes doux de déplacement. Elle permet de découvrir le quartier et les commerçants d'une autre manière.

Venez découvrir les nombreux stands et animations qui jalonnent la N3 et la rue de la Station. Vous y retrouverez également amis, voisins, famille : l'occasion de passer une journée conviviale et sportive !

De 10 h à 18 h, des animations pour tous seront présentes sur le tronçon concerné, retrouvez notamment :

- | le chapiteau communal avec la présence des services Environnement, Agents constatateurs, Energie et Accueil Temps Libre, distribution de plantes
- | stand de techno-prévention de la police
- | Animations pour enfants : château gonflable, pêche aux canards...
- | Bus Info TEC
- | Auto-pompe des pompiers

- | Présence de nombreuses associations locales
- | Présence du Centre Culturel
- | Promenades à dos d'ânes et en calèche
- | Parade de chevaux
- | Bars et petites restaurations
- | Animations musicales

Mais aussi :

- | en libre accès, le musée du véhicule de secours miniature (dans la Cense Monfort) ;
- | le jogging Nicolas Gélon pour enfants ;
- | la brocante tout le long du tronçon et dans la rue de la Station.

A la bibliothèque Paul Biron, à 15 h : spectacle «Histoires k'Amis» d'Isabelle Colassin... découvrez la magie du kamishibai, ce petit théâtre ambulancier japonais qui permet de raconter des histoires faisant défiler des illustrations devant les spectateurs ...

Spectacle gratuit.

De plus, certaines terrasses seront de sortie et des commerces ouverts.

L'accent est donc placé sur les modes doux de déplacement et sur la convivialité tout au long de la manifestation. Nous vous y attendons nombreux.

Pour le bon déroulement de cette manifestation et sur avis d'un conseiller en mobilité, le Collège communal interdira, comme chaque année, la circulation entre 6 heures et 22 heures à tout conducteur :

- | sur la route Nationale 3 dans le tronçon compris entre le carrefour formé par les rues des Français, Jamar, Jaurès et Yser et le carrefour formé par les rues de Jemeppe, Edouard Colson et de Loncin ;
- | rue de la Station ;
- | rue L. Dewonck entre la rue du Moulin et la N3.

De même, le stationnement sera interdit aux dates et heures précitées dans les portions de voirie concernées.

Outre la Nationale 3, toutes les rues perpendiculaires au tronçon précité de cette dernière verront une modification des règles de circulation. Ainsi, toutes ces rues deviendront des voies sans issue avec circulation à double sens.

Nous vous invitons à prendre vos dispositions pour respecter ces règles qui seront rappelées par la pose de panneaux de signalisation. Bien entendu, les services de secours pourront accéder au site en cas de besoin.





Anne-Marie Libon,

Echevine de l'Urbanisme :

Bon à savoir, le CoDT vous permet de réaliser des travaux exonérés de permis d'urbanisme, à savoir :

Abri de jardin :

Le placement ou la construction d'abris de jardin peut être réalisé(e) si toutes les conditions suivantes sont respectées :

Un seul abri par propriété c'est-à-dire qu'il n'en existe pas d'autre sur la propriété

Situation :

- a. dans les espaces de cours et jardins ;
- b. soit non visible de la voirie, soit situé à l'arrière du bâtiment par rapport au domaine public de la voirie.

Implantation : à 1,00 m au moins des limites mitoyennes

Superficie maximale : 20,00 m²

Volumétrie : toiture à un ou plusieurs versants ou toiture plate.

Hauteurs maximales :

- a. 2,50 m à la gouttière ;
- b. 3,50 m au faîte ;
- c. Le cas échéant, 3,20 m à l'acrotère.

Matériaux : en bois ou tout autre matériau de tonalité similaire avec le bâtiment principal

Si l'une de ces conditions n'est pas respectée, le projet doit faire l'objet d'une demande de permis d'urbanisme sans intervention d'architecte.

Il est à signaler que : L'enlèvement ou la démolition des abris de jardins repris

ci-avant, pour autant que les déchets provenant de la démolition soient évacués conformément à la législation en vigueur, ne nécessite pas, non plus, de permis d'urbanisme



Piscine :

Le placement ou la réalisation de piscines peut être effectuée(e) si toutes les conditions suivantes sont respectées pour les deux premiers points :

Hors sol ou autoportante

Situation : dans les espaces de cours et jardins, non visible depuis la voirie

Implantation : à 1,00 m au moins des limites mitoyennes

Enterrée

Une seule par propriété c'est-à-dire qu'il n'en existe pas d'autre sur la propriété

Enterrée partiellement ou complètement, ainsi que tout dispositif de sécurité d'une hauteur maximale de 2,00 m entourant la piscine et pour autant que les conditions suivantes soient respectées :

- a. non couverte ou couverte par un abri télescopique à structure légère et

repliable qui en recouvre la surface pour autant que la hauteur du faîte soit inférieure à 3,50 m ;

- b. à usage privé ;
- c. les déblais nécessaires à ces aménagements n'entraînent aucune modification sensible du relief du sol au sens de l'article R.IV.4-3 sur le reste de la propriété.

Situation : dans les espaces de cours et jardins, non visible depuis la voirie.

Implantation : à 3,00 m au moins des limites mitoyennes

Superficie maximale : 75,00 m²

Si l'une de ces conditions n'est pas respectée, le projet doit faire l'objet d'une demande de permis d'urbanisme sans intervention d'architecte

Il est à signaler que : L'enlèvement, la démolition ou le remblaiement de pis-

cines visées aux points précédents, pour autant que les déchets provenant de la démolition soient évacués conformément à la législation en vigueur et que les remblais soient conformes à la législation en vigueur, ne nécessite pas, non plus, de permis d'urbanisme.

Nous vous recevrons, cependant et avec plaisir, au Service de l'Urbanisme, aux jours et heures de permanences renseignées sur le site de l'Administration Communale.



Anne Marie LIBON, Echevine de l'Informatique, des Ressources humaines, de l'Urbanisme, du Logement, de la Ruralité et de l'Agriculture.

Courriel : anne-marie.libon@dans-commune.be

Contact : Philippe Michel – 04 247 72 41 – Courriel : philippe.michel@dans-commune.be



Yves Parthoens, Président du CPAS en charge des Affaires sociales

L'AMO sur tous les fronts cet été

Le sport pour tous les enfants! Coup de pouce du CPAS au travers de l'action du service AMO «La Boussole»

Les familles ont évolué : familles éclatées, monoparentales, recomposées, ... Ces situations sont maintenant très fréquentes. Ces ménages, au sein desquels il n'y a souvent qu'une seule source de revenus, éprouvent généralement des difficultés à nouer les deux bouts. Les dépenses comme celles liées aux stages pour les enfants durant les vacances scolaires, devenus par ailleurs très onéreux, passent en premier lieu à la trappe. C'est pourquoi le CPAS porte une attention particulière aux aides destinées aux enfants, afin qu'ils puissent bénéficier des mêmes droits et attentions que les autres.

Cette année une collaboration est née entre le service AMO «la Boussole» et le club «Neptune Ans Natation». Il a organisé en juillet et août des stages de qualité alliant à la fois natation et autres sports à prix démocratique. La partie prise en charge par le CPAS a été financée

grâce au subside fédéral accordé pour la participation et l'activation sociale des usagers.

C'est ainsi que 40 enfants âgés de 4 à 15 ans issus des familles soutenues par l'AMO ont été encadrés au sein de ces stages dans le sourire, la bonne humeur, l'amusement et la joie.

Pour ceux qui ne connaissent pas ce club de natation, il s'agit d'un club qui compte

plus d'un millier d'affiliés. Il a largement contribué au développement de la nouvelle piscine communale. En 2018, il a organisé des stages de natation en combinant cette discipline à d'autres durant les périodes de vacances scolaires pour 471 enfants. Ce chiffre sera sans doute dépassé à l'issue de ces vacances. Et enfin, sachez qu'il pratique des tarifs abordables et dégressifs si plusieurs membres d'une famille adhèrent.



Ajoutons à cela, l'accueil de deux stagiaires internationales



Dans le cadre de la participation du service AMO «La Boussole» au réseau de travailleurs de rue mis en place par l'association «Dynamo International», la directrice du service AMO, Bernadette GROESMANS, a eu l'occasion de découvrir les réalités de terrain au-delà de nos frontières. C'était en Haïti il y a quelques années. C'était un juste retour des choses que d'accueillir

deux stagiaires internationales en quête des mêmes découvertes.

Elles s'appellent Claudine et Madeleine. La première est infirmière sociale et nous vient tout droit de Jacmel en Haïti et la seconde, assistante sociale, arrive de Kinshasa, capitale de la République Démocratique du Congo. Elles ont en commun d'être toutes les deux travailleuses sociales de rue. Ensemble, durant tout le mois de juillet, elles ont découvert la réalité du travail social de rue tel qu'il est pratiqué en Belgique.

Financé par l'agence Wallonie Bruxelles International, institution belge en charge des relations internationales, leur voyage les a amenées à visiter de nombreuses associations bruxelloises et liégeoises. L'AMO «la Boussole» a eu pour mission d'organiser leur stage d'une semaine

sur Liège. Elles ont eu ainsi l'occasion de partager le terrain des travailleurs sociaux de rue et d'aller à la rencontre des jeunes de nos quartiers. Elles ont été aussi accueillies par les équipes du «Relais social du Pays de Liège», au sein duquel le CPAS est représenté par la conseillère Anne-Marie PERIN, qui œuvrent auprès de personnes en situation de grande précarité et de l'ASBL «ICAR» qui vient en soutien aux personnes qui exercent une activité prostitutionnelle.

Elles ont clôturé la semaine par une visite du CPAS et de l'Administration communale où elles ont eu l'occasion d'échanger avec le directeur général f.f., François SANTOS REY mais aussi d'assister à la réunion de clôture d'Été Solidaire conduite par Yves PARTHOENS, Président du CPAS, et Walther HERBEN, premier Echevin.

Yves Parthoens, Président du CPAS en charge des Affaires sociales, du PCS et des Personnes à mobilité réduite.

Courriel : yves.parthoens@ans-commune.be Contact : Isabelle Charlier -04 247 74 18 – Courriel : isabelle.charlier@ans-cpas.be

Agenda septembre

Durant ces mois de septembre et octobre, les cimaises du château de Waroux se parent de créations d'artistes belges et étrangers Traces d'artistes et Courants d'Art... Une occasion de découvrir des peintures et sculptures, également proposées à la vente, dans ce lieu hors du temps qu'est le château de Waroux.

Château de Waroux,
rue de Waroux 301 à 4432 Alleur
Entrée gratuite

Samedi 7 et dimanche 8 septembre, de 14 à 18 h

Journées du Patrimoine :
venez découvrir le château de Waroux et le Fort de Loncin (annonce en page 11)

Samedi 7 septembre à 19 h (portes : 18 h 30)

Metal Festival Alleur
Centre culturel Ans.

Entrée : 8€ (prévente & membre CcAns) / 10€ sur place / 1,25€ (art.27)

Mercredi 11 septembre, de 15 h 30 à 16 h

Heure du conte, pour les enfants de 4 à 8 ans

Bibliothèque Arsène Soreil, rue W. Jamar, 168

Gratuit
Contact : 04 247 73 56

Judi 12 septembre, de 15 h 30 à 16 h.

Heure du conte, pour les enfants de 4 à 8 ans

Bibliothèque de Xhendremael, Place de l'Eglise, 1

Gratuit
Contact : 04 247 73 56

Vendredi 13 septembre

Spectacle «Hommage à Bourvil :
Vincent Taloché chante Bourvil». (Annonce en page 19)

Dimanche 22 septembre

Journée sans voiture.
(Voir annonce en page 20)

Dimanche 22 septembre, à 15 h.

Dans le cadre de la journée sans voiture :
spectacle à la bibliothèque Paul Biron, rue de l'Yser 200. Histoire K'Amis, par la Compagnie Semences d'Art

Entrée gratuite

Mercredi 25 septembre, à 19 h

Conférence «Amedeo Modigliani, un artiste en exil»

(annonce en page 11)

Château de Waroux

Judi 26 septembre 2019, 19 h 30

Whisky Club Waroux :
Whiskeys irlandais d'exception. (annonce en page 11)

Judi 26 septembre, de 9 h 30 à 12 h

Lectures Plurielles :
Nos lectures de vacances et Découverte de la Roumanie à travers son histoire et ses artistes

Bibliothèque Arsène Soreil
Entrée gratuite

Judi 26 septembre, de 17 à 19 h.

Cercle de Lecture :
venez découvrir les « coups de cœur » des amoureux de la lecture...

Bibliothèque Arsène Soreil
Entrée gratuite
Contact : Christine Fortin, 04 247 73 56

Vendredi 27 septembre à partir de 21 h 30

Bal du Sport
Salle Henriette Brenu. (Infos page 18)

Samedi 5 et dimanche 6 octobre

Weekend du client
(voir annonce page 12)

Mercredi 9 octobre, de 15 h 30 à 16 h

Heure du conte, pour les enfants de 4 à 8 ans

Bibliothèque Arsène Soreil,
rue W. Jamar, 168 – Gratuit
Contact : 04 247 73 56

Judi 10 octobre, de 15 h 30 à 16 h.

Heure du conte, pour les enfants de 4 à 8 ans

Bibliothèque de Xhendremael,
Place de l'Eglise, 1 – Gratuit
Contact : 04 247 73 56

Lundi 16 septembre de 20 h à 22 h

Atelier BiMZ,



découverte culturelle de 2 heures se glissant entre le métro, le boulot et le dodo dans le but de « repartir un peu moins con avec un sourire à la con ». Emballages et pochettes « zéro déchet ! » Avec Delphine Cordier (Coud'Folie – coudfolie.be)

Aaah septembre, le retour du froid, de l'école, du bureau, des sacs à dos, des goûters et dîners à préparer – oui mais quoi ? – et à emporter – oui mais dans quoi ? Comment emballer ses biscuits, ses tartines ou ses fruits sans utiliser de papier alu, de boîte en plastique ou de cellophane ?? Et si on s'échangeait nos astuces pour les emporter sans faire de déchet ? Coud'Folie a plus d'une aiguille dans sa trousse pour vous aider à réaliser votre emballage zéro déchet ! À prendre avec vous : votre meilleure recette de goûter sain à échanger avec les autres participants. Plus d'infos : ewindels.cca@proximus.be ou 04 247 73 36

Tarif et inscription pour un atelier : 7€ via la billetterie en ligne (centreculturelans.be) ou au bureau. ! Attention le BiMZ est ouvert aux 12 premiers inscrits !

Mercredi 11 septembre

Les Z'Ateliers artistiques permanents : la reprise !

Au Centre culturel d'Ans, chaque mercredi après-midi, des ateliers artistiques et créatifs sont proposés aux enfants à partir de 5 ans.

Théâtre, sculpture ou vidéo... autant de techniques pour créer, ensemble, une exposition, une projection et un spectacle

à présenter en fin de saison !

Pour ouvrir leur imaginaire, les enfants inscrits aux ateliers bénéficient d'une

entrée gratuite aux deux spectacles «jeune public» programmés pendant l'année.

Le programme des ateliers est toujours en construction, toutes les informations seront disponibles à la rentrée !

Pour toute information et pré-inscription : spaquot.cca@proximus.be ou au 04 247 73 36.



legia

NOUVELLE DIRECTION
Pour tous renseignements
www.legiasport.be

Week-end "portes ouvertes"
7 & 8 septembre de 14 h à 18 h
au Complexe François Heine, route militaire 401 à Alleur

TESTS, RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTIONS, CARDIO-TENNIS.

Commune de ANS URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

(ART. 4, 283/5 ET 332 A 343 DU CWATUP)



Wallonie

L'Administration communale d'Ans fait savoir que le Collège communal représenté par Monsieur GREGORY PHILIPPIN, Bourgmestre, et Monsieur FRANCOIS SANTOS REY, Directeur Général ff, dont les bureaux se trouvent Esplanade de l'Hôtel communal 1 à 4430 Ans a approuvé le Rapport Urbanistique Environnemental relatif à la zone délimitée par la rue des Français, rue d'Othée, rue Monfort, le Ravel, rue des Bloquettes, rue du Zoning, rue Haie Leruth, rue du Vicinal et de l'Arbre Courtejoie.

Le dossier peut être consulté **du 19 août 2019 au 19 septembre 2019** aux heures et à l'adresse suivante : Esplanade de l'Hôtel communal 1 à 4430 Ans, au Service de l'Urbanisme :

■ Durant le mois d'**août** tous les jours ouvrables **de 07 h 00 à 15 h 00 & le jeudi 22/08/2019, 29/08/2019 jusqu'à 20 h 00;**

■ Durant le mois de **septembre** tous les jours ouvrables **de 08 h 30 à 15 h 30 & le jeudi 05/09/2019, 12/09/2019 et 19/09/2019 jusqu'à 20 h 00.**

Pour les consultations jusqu'à 20 h 00, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Madame Fanny JUVEYNS – téléphone : 04 247 72 43 – mail : fanny.juveyns@ans-commune.be

L'enquête publique est ouverte le 19 août 2019 et clôturée le 19 septembre 2019

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal :

■ par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale d'Ans – Service de l'Urbanisme – Esplanade de l'Hôtel communal 1 à 4430 Ans, 1^{er} étage ;

■ par télécopie au numéro : 04 247 72 09 ;

■ par courrier électronique à l'adresse suivante : fanny.juveyns@ans-commune.be ;

■ remises à Madame Fanny JUVEYNS dont le bureau se trouve Esplanade de l'Hôtel communal 1 à 4430 Ans, au Service de l'Urbanisme (1^{er} étage) ;

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : Rapport urbanistique et environnemental – zone « Ans-Rocourt ».

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Madame Fanny JUVEYNS (Service de l'Urbanisme) ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

L'enquête publique est ouverte le 19/08/2019 et clôturée le 19/09/2019 à 16 h 00.

Une séance d'information est organisée le jeudi 05 septembre 2019 à 19 h 00, à la salle des mariages de l'administration communale d'Ans.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Esplanade de l'Hôtel communal 1 à 4430 Ans, au Service de l'Urbanisme (1^{er} étage), le 19/09/2019 à 16 h 00.



La commune d'Ans au service de ses citoyens

Une remarque, une question, une demande que vous souhaitez voir traitée par votre Administration communale.

Le numéro vert **0800 43 000** répond à vos attentes quels que soient vos questions ou les services concernés.

Ce numéro vert, entièrement **gratuit** est accessible du **lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h, vendredi de 9 h à 12 h** (hors jours de fermeture de l'Administration communale).

Une adresse de courrier électronique ans-nouveau@ans-commune.be est également à votre disposition.

Vendredi 27 septembre 2019
à partir de 21h30

Bal du Sport

au profit des clubs sportifs de la commune d'Ans



Animation : DJ Oli Soquette

Salle « Henriette Brenu » Rue Gilles Magnée - 4430 ANS

Pour toute information complémentaire : Echevinat des Sports - 04 247 74 90 ou 91

Ans sports
Régie communale autonome



La tendresse au rendez-vous

Luc Dubois, un Ansois qui croit en ses rêves...

BOURVIL
En toute simplicité et en chanson ...

HOMMAGE EN CHANSON
avec Vincent Tatoche

Centre Culturel d'Ans • Ven. 13 septembre 2019 à 20h

Billetterie en ligne : www.centreculturelans.be
Infos : 04 247 72 73 ou 74

Prévente :
• Administration communale (Echevinat de la Culture)
• Centre culturel d'Ans (Rue G. Truffaut, 35 - Alleur)

Luc Dubois travaille depuis 35 ans, en qualité d'éducateur spécialisé dans une institution qui héberge des enfants placés par, entre autres, le Service de l'Aide à la Jeunesse de Liège.

Depuis de très nombreuses années, il leur raconte des histoires et a pu constater, à travers ses récits, que les jeunes parvenaient à s'approprier l'histoire, s'autorisaient à parler de leur propre vie, s'interrogeaient sur ce qu'ils vivaient et se projetaient dans leur avenir.



Il a ainsi décidé de construire avec eux une histoire qui s'est développée durant plus de 30 ans. Il y a ajouté un cadre et choisi le personnage principal : Rosette, une poule rose.

Il a écrit plusieurs ouvrages narrant les aventures de Rosette... un exemple pour les jeunes autour de lui qui hésitent à se lancer dans des projets.

Pour en savoir plus sur les ouvrages de Luc Dubois, consultez son site : <https://www.contes-pour-enfants.com/>

Ils sont également disponibles dans les bibliothèques d'Ans

DES ENTREES GRATUITES POUR LE THEATRE « LE TRIANON »

La Commune d'Ans, en sa qualité d'adhérente au théâtre du Trianon, offre des places aux Ansois intéressés par les spectacles suivants.

Elles peuvent être retirées à l'accueil de l'Administration communale (jusqu'à épuisement des stocks)

Titres	Auteur(s)	Genre	Dates	Heures
DJ'Í SOS, DJ'Í D'MEÛRE	J. VINCI, J. VALMY & J. FONTAINE	Comédie	Samedi 5/10/2019 Dimanche 6/10/2019	19h30 14h30
POYÈTE A TOFÉR RÈZON	N. GOFFART	Comédie	Samedi 26/10/2019 Dimanche 27/10/2019	19h30 14h30
SÛTÍ OU MAKRÉ	G. SIMONIS J. GERARD	Comédie	Samedi 09/11/2019 Dimanche 10/11/2019	19h30 14h30
FAMEÛS PIQUE-NIQUE	G. DE TERWAGNE T. DE WINTER	Comédie	Samedi 23/11/2019 Dimanche 24/11/2019	19h30 14h30
QWAND L'AMOÛR EST D'VINS L'PRÉ	N. BERTRAND	Comédie	Samedi 18/01/2020 Dimanche 19/01/2020	19h30 14h30
ENN'È D'MORA PU NOUK	Y. STIERNET	Intrigue	Samedi 08/02/2020 Dimanche 09/02/2020	19h30 14h30
A DJOYEÛ PINSON	C. DERYCKE J. THOUNE	Comédie	Samedi 22/02/2020 Dimanche 23/02/2020	19h30 14h30
LI VÍ BLEÛ	F. WALTHÉRY, E. MICHEL & J. HOUBART	Comédie	Samedi 07/03/2020 Dimanche 08/03/2020	19h30 14h30
DÈS BRIKES ÈT DÈS BROKES	R. COONEY E. et Y. STIERNET	Comédie	Samedi 21/03/2020 Dimanche 22/03/2020	19h30 14h30
BÈLÈS-MÈRES	B. FRIPPIAT P. HABETS	Comédie	Samedi 18/04/2020 Dimanche 19/04/2020	19h30 14h30
A NOSSE CHÈRE PAULÈTE	R. RUTTEN M. FÉDA	Comédie	Samedi 09/05/2020 Dimanche 10/05/2020	19h30 14h30

Cette programmation pourrait faire l'objet de modifications - Les places se retirent à l'Administration communale d'Ans (accueil). La réservation de la séance doit se faire par téléphone au 04 342 40 00 (Trianon) du mercredi au vendredi de 12h00 à 18h00. **2 places maximum par famille.**

JOURNÉE ANS SANS VOITURE

Dimanche 22 septembre 2019



Sous l'égide de Grégory Philippin, Bourgmestre et
de Christopher Gauthy, Echevin en charge des Affaires économiques

